

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 28.

Montréal, Jeudi, 12 Juillet 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : Avis.—Garneau, par A. D. DeCelles.—De Montréal à Lourdes, par un Pèlerin (suite).—Départ des pèlerins.—Nécrologie.—Les zouaves à Joliette.—Anecdote sur Rossini.—Les fêtes du couronnement (suite), par Adolphe Badin.—Les Bas-Vestiers, par Giulio, (suite et fin).—Le Czar et le sergent.—Choses et autres.—Poésie : Le soldat et l'apôtre, par L. Ratisbonne.—Amour et larmes, par Mary (suite).—Discours, par l'hon. T.-J.-J. Loranger.—Nouvelles diverses.—Tribunaux comiques.—Les iniquités de la langue.—Les échecs.

GRAVURES : Cathédrale de la Protection de la Sainte Trinité, dit^e Wassili Blagnoi ; La cathédrale d'Ouspensky—l'Empereur recevant la couronne des mains de l'archevêque ; Vieillard en prière.

AVIS

Nous informons nos abonnés que M. Clément Dupuis a cessé d'être l'agent-collecteur de *L'Opinion Publique*. Nos débiteurs de Montréal, de Québec et de la campagne pourront envoyer l'argent au siège de l'administration, C^o Burland, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

GARNEAU !

On connaît le sort des livres dans notre pays. Le nombre des lecteurs est encore si restreint, les journaux du cru, les livres de l'étranger font une telle concurrence aux œuvres de nos écrivains, que celles-là ne voient que rarement une seconde édition. Il faut donc que *l'Histoire du Canada* de Garneau soit un livre hors de pair pour que, tout coûteux qu'il est, il soit arrivé à sa quatrième édition. C'est là un fait qui mérite d'être signalé.

L'œuvre de Garneau se présente aujourd'hui dans le public avec un relief tout particulier. Elle a été revue — nous ne disons pas corrigée — par le fils de l'auteur, M. Alfred Garneau, un fin littérateur, qu'une modestie exagérée, un sentiment trop vif de la perfection en littérature retiennent seules en dehors de notre monde des lettres, où il brillerait au premier rang. M. Garneau a apporté dans son travail un tact exquis, un amour de l'exactitude extraordinaire qui lui a fait comparer le texte des citations faites par son père à l'original, vérifier toutes les dates douteuses et corriger les erreurs de détails qui se glissent infailliblement dans un ouvrage de longue haleine. Il s'est permis encore de faire disparaître çà et là une légère incorrection de style, une ambiguïté, mais il a respecté avec une piété filiale sans pareille le monument que son père a élevé à la gloire de la patrie en y attachant au frontispice le nom de Garneau désormais aussi impérissable que la mémoire des hauts faits consignés dans *l'Histoire du Canada*.

M. Chauveau et M. Louis Fréchette n'ont pas voulu laisser paraître cette quatrième édition sans honorer l'œuvre la plus durable de notre littérature ; il ont placé au-dessus de son nom chacun une magnifique couronne. Le poète-lauréat lui consacre une ode magnifique qu'il a lue devant *l'Institut Royal* ; c'est un splendide coup embrassant toute notre histoire et rappelant ses plus beaux traits dans une langue que M. Fréchette n'a jamais parlé avec plus d'énergie et de richesse. Ce morceau, d'une rare éloquence, est comme le reflet poétique de *l'Histoire du Canada*.

M. Chauveau ajoute aux trois volumes de *l'Histoire du Canada* un quatrième volume, sous ce titre : *F.-X. Garneau, sa vie et ses œuvres*. Nous avons lu ce travail avec un plaisir extrême. Ce fort volume nous avait d'abord paru d'une longueur exagérée. Deux cent cinquante pages employées à la biographie de Garneau nous menaçait de hors-d'œuvre redoutables. Car enfin, M. Garneau n'a jamais joué de rôle politique ; toute sa vie, tout son temps s'est concentré sur son travail de ses affections : l'histoire de son pays, il

devait, dans ces conditions, fournir peu de matériaux à son biographe. Avouons de suite que nous avons été agréablement surpris : rien n'est impossible à un écrivain de talent. La biographie de Garneau est des plus intéressantes. M. Chauveau a rempli ses 250 pages sans difficultés, et il ne risque pas de lasser le lecteur. C'est écrit d'une façon magistrale, sans recherche, sans affectation et avec une vivacité et une simplicité de style qui nous ont charmé.

Aux différentes étapes de la vie de Garneau, M. Chauveau rattache, par un lien tout naturel, les événements contemporains. Garneau s'est trouvé mêlé au mouvement littéraire qui a précédé les événements de 1837-38. Son biographe en profite pour décrire cette période de notre histoire littéraire, qui est, pour nous, notre époque de la Renaissance. Rien d'intéressant comme la description de ces premiers efforts de nos littérateurs. M. Chauveau nous fait assister à cet enfantement que bien des circonstances ont rendu pénible. On a fait la remarque que c'est sous les siècles de despotisme que les lettres ont fleuri de leur plus vif éclat, comme sous Auguste, Elisabeth, Louis XIV. Notre Renaissance s'est aussi produite lorsque le pays était sous le talon de quelques despotes, qui n'ont pas été des Mécènes, mais c'est l'amour de la liberté, la haine de la tyrannie qui leur ont servi d'aiguillon. Comme le fait remarquer M. Chauveau, toutes les poésies de cette époque tourmentée ont tour à tour la note plaintive de l'opprimé, le cri de guerre à la tyrannie, et une grande empreinte de tristesse. M. Chauveau pouvait mieux que tout autre nous rendre vivante cette période de notre histoire et nous en faire saisir la physionomie de la façon la plus vraie.

M. Chauveau analyse à grands traits *l'Histoire du Canada*, appréciant au cours de son récit Garneau comme historien, comme littérateur, le comparant à son émule, M. Ferland, faisant ressortir les beautés de telle ou telle partie de l'œuvre. Tout cela est touché de main de maître, et çà et là se rencontrent des traits à l'emporte-pièce qui viennent se graver dans la mémoire. Arrivant aux événements de 1837, et à l'époque de l'Union, M. Chauveau traite pour ainsi dire cette partie de l'histoire pour son propre compte, y mêle des souvenirs personnels, des anecdotes typiques sur les hommes du temps, et complète l'histoire de Garneau restée obscure sur plusieurs points.

M. Chauveau a rendu justice à Garneau, cet homme qui a aimé son pays à l'antique, comme ces Romains qui mouraient pour lui ; il l'a aimé au point de lui sacrifier sa santé, usant sa vie dans une œuvre ingrate pour lui, mais pleine de mérites pour notre pays. Son biographe s'est montré à la hauteur de son sujet ; traitant de l'histoire, il en a pris le grand style, tellement qu'il nous inspire l'idée de demander à M. Chauveau d'écrire l'histoire du Canada depuis 1840 jusqu'à 1867. Qui mieux que lui saurait raconter ces grandes luttes qui ont suivi l'Union, ces luttes où notre nationalité courut tant de dangers ! Qui mieux que lui saurait faire sortir de tous ces événements des enseignements utiles au présent ! Il n'y a qu'une objection, c'est que M. Chauveau a pris part au mouvement, a combattu les combats de la patrie ! Mais ce n'est pas une objection insurmontable ; ce ne serait pas la première fois que nous verrions un soldat raconter ses campagnes et celles de ses compagnons d'armes.

A. D. DECELLES.

DE MONTRÉAL A LOURDES

(Suite)

IX.—RÉCIT DU GRAND PÈLERINAGE NATIONAL AU MOIS D'AOUT 1882

Nous allons citer une lettre intéressante qui a paru l'année dernière dans les journaux de Montréal. Elle vient bien à la suite de tout ce que nous avons déjà décrit et se rapporte au grand pèlerinage de l'année dernière :

« Ayant quitté Bordeaux le matin par le train de 8 heures, le 12 août 1882, à 2 heures de l'après-midi nous étions au débarcadère de Lourdes,

Il y avait une grande affluence de visiteurs, 30,000 personnes au pèlerinage et 1,000 malades. Tout ce monde arriva en partie le soir de ce jour ou le lendemain matin.

Sans trop retarder, nous allâmes à la Grotte. Une foule de pèlerins était déjà rendue, priant devant la grille de fer. Nous fîmes maints efforts pour approcher ; et tandis que nous étions là, on apporta une jeune fille dont le pied et la jambe malades étaient tout enveloppés de bandages.

Après quelques minutes passées en prières, la jeune affligée se leva, et quitta son lit, en criant qu'elle était guérie. Elle se mit à marcher, prenant le chemin qui conduit à la Basilique, suivie de la foule qui entonna le *Magnificat*.

Nous parvînmes à ses côtés. Mlle Dubois lui demanda s'il y avait longtemps qu'elle souffrait ; elle répondit que depuis quinze mois le membre affecté ne lui rendait aucun service, qu'elle souffrait horriblement et que les docteurs avaient décidé que pour sauver sa vie il fallait amputer la jambe au-dessus du genou.

Contre cette résolution elle résolut de faire le pèlerinage de Lourdes pour demander sa guérison à la sainte Vierge. Cette guérison fut instantanée. La jeune miraculée est de Toulouse et n'est âgée que de seize ans. Je lui ai parlé et j'ai appris d'elle que durant sa courte prière, elle sentit une douleur très vive dans sa jambe, puis une sensation de chaleur et un mouvement dans la partie affectée, et enfin elle se sentit guérie. Là-dessus elle se leva et marcha, après avoir été alitée durant quinze mois. Sa jambe était très enflée à son arrivée à la grotte, mais cette enflure disparut avec le mal, et elle marchait aussi fermement que moi-même. Elle était à peindre, tant le bonheur se reflétait sur ses traits. Je lui fis écrire son nom sur une de mes cartes : elle se nomme Anna Castex.

Le lendemain matin (dimanche) je me rendis à la Grotte, vers 8 heures, accompagné de Mlle M***. Quel temps ! Il tombait une pluie battante, mais tous les pauvres malades étaient là, devant la Grotte.

Le pèlerinage national français est conduit avec un ordre admirable. Il y avait, pour le moins, trois à quatre cents prêtres, au milieu de ces 30,000 pèlerins.

Des gentilshommes, jeunes et vieux, faisaient l'office de brancardiers, transportant les malades sur les brancards, allant les chercher aux hôpitaux et ne faisant le pèlerinage que pour rendre ces services. Rien de plus beau que de voir leur dévouement, leur bonté et l'attention avec laquelle ils remplissaient leur rôle de charité. D'autres se tenaient dans les piscines pour aider aux hommes et aux jeunes gens à prendre les bains. Il y avait des religieuses et des dames pour présider dans les piscines à l'usage des femmes et des jeunes filles. De jeunes demoiselles, avec tabliers blancs, circulaient continuellement, allant de lit en lit, de brancard en brancard pour donner à boire aux malades. C'était, soit de l'eau miraculeuse, ou du vin, de la soupe et du pain. Que le cœur se serre en voyant tant d'êtres souffrants ! Il y avait tant d'hommes infirmes et encore jeunes ! Un jeune officier, atteint d'une maladie nerveuse, qui affectait tout son corps et lui ôtait l'usage de ses membres, fut porté à la piscine d'où il sortit sain. Il marchait d'un pas ferme, il était radicalement guéri. Il ne pouvait maîtriser son émotion, et il sanglotait comme un enfant. Il sera sans doute, dorénavant, très reconnaissant envers la sainte Vierge. Oh ! que la ferveur était grande pendant ces moments ! Quel coup d'œil que de voir tous ces malades étendus devant la Grotte, et la foule en prières, souvent les bras étendus en croix, ou se prosternant à terre malgré la pluie et la boue. Les prêtres circulaient partout, annonçant les prières, entonnant les cantiques, etc., etc.

Nous sommes parvenus à nous installer près de la balustrade, non loin de la basilique, et de cette éminence nous voyions tout ce qui se passait autour de la Grotte et dans les environs des piscines. Nous primes possession de cette place vers 11 heures du matin, et à 6 heures du soir nous y étions encore. Nous pouvions tout voir. Rien de plus émouvant que l'expression des traits de chacun, à mesure que son tour arrivait pour être plongé dans le bain salutaire. L'émotion devenait générale et tous les yeux étaient fixés sur les petites

portes à travers lesquelles nos regards ne pouvaient percer ; nous attendions émus, jusqu'à ce qu'elles s'ouvrirent pour annoncer un nouveau miracle ou un espoir déçu. Parmi les infirmes se trouvaient des prêtres et des sœurs. Entre autres, un jeune prêtre, pulmonaire, sur un brancard ; il me semblait n'avoir que quelques heures à vivre, et à côté de lui, une jeune paralytique, sa sœur. Ce spectacle était des plus tristes : deux de la même famille ainsi affligés. La jeune fille fut portée la première à la piscine. La porte se ferme, quelques minutes s'écoulent, puis le jour se fait de nouveau et la foule proclame encore un miracle. La jeune fille est toute radieuse ; cependant un nuage se répand sur ses traits, ses yeux se remplissent de larmes, son bonheur ne sera pas complet si le cher frère qui la regarde n'est point guéri à son tour. De son côté, le jeune prêtre rend grâce à Dieu pour le bienfait accordé à sa sœur et, plein d'espoir, il se laisse porter à la source miraculeuse. En ce moment, la foule respirait avec peine, les sanglots entrecoupaient les prières qui continuaient toujours à haute voix. Le temps expire ; le mourant, plongé dans cette eau glacée, soutenu par des bras amis, se redresse et renaît à la vie. Il sort sans secours et paraît aux yeux de la foule un homme nouveau. Il marche entre deux haies de curieux et, d'un pas ferme, il s'approche de la Grotte bénissant ce peuple qui chante avec entrain le *Magnificat*.

Il serait trop long pour moi d'écrire tout ce qui s'est passé ici, sous mes yeux, pendant ces jours de grâces, car le pèlerinage a duré jusqu'au mercredi matin. Il y eut 65 miracles pendant que nous étions à Lourdes, et j'ai été témoin de 27 moi-même. Les bains cessaient tous les jours à 7 heures p.m. ; à 8 heures avait lieu la procession. Tous les pèlerins portaient des cierges allumés, et, sortant de la Grotte, ils défilaient par les chemins tortueux qui montent à la Basilique, puis descendaient devant l'église, où une belle croix fut érigée dernièrement sur le boulevard. Je n'ai jamais vu un spectacle aussi grandiose que cette procession. Il devait y avoir au moins 20,000 personnes en marche. Le jeune prêtre guéri le matin même marchait en rang, chantant à haute voix, et allant nu-pieds, ses souliers à la main. Pendant ce temps de bénédictions, un ministre protestant et sa femme, tous deux Anglais, vinrent à Lourdes et furent témoins des miracles. C'était assez pour les convertir ; ils furent baptisés et reçurent la Sainte Eucharistie dans la Basilique, mardi matin. Le reste du jour l'ex-ministre faisait l'office de brancardier, et sa femme, en tablier blanc, donnait aussi ses soins aux malades. J'ai fait des recherches pour savoir leur nom, mais je n'ai pu obtenir les renseignements que je désirais. Tout le monde était si occupé que personne ne faisait attention aux étrangers.

A neuf heures et demie, jeudi matin, nous faisons nos adieux à Lourdes et nous nous mettons en route pour Toulouse."

X.—EXCURSIONS AUX ENVIRONS DE LOURDES.—NOTRE-DAME DE BETHARRAM.—CALVAIRE.—SANCTUAIRE DE POLIGNAN.—ÉGLISE DE ST. BERTRAND DE COMMINGES.—BAGNÈRES DE LUCHON.—EXCURSIONS AU PIC D'ANTENAC ET AU PORT DE VENARQUE.

Lorsqu'on a visité Lourdes, ou même pendant le temps de la visite, si l'on peut disposer de quelques heures ou même de quelques jours, il est bon de savoir d'avance que l'on est au centre d'un pays de merveilles religieuses et à peu de distance de pèlerinages célèbres. Ainsi, le sanctuaire de Notre-Dame, à Betharram, avec son beau calvaire, et le sanctuaire de Bertrand de Comminges, situé au milieu des plus beaux sites des Pyrénées.

Betharram est à une heure de distance de Lourdes. C'est un très ancien sanctuaire de la très sainte Vierge. L'église fut commencée au dixième siècle, après une apparition de la sainte Vierge, et elle fut toujours honorée des témoignages de vénération des fidèles, des princes de l'Église et des Souverains Pontifes. Dans le cours des années un calvaire fut élevé sur la montagne qui domine l'église. Il est magnifiquement orné. Chaque station est une chapelle qui vaut une église pour la richesse et le mérite des ornements ; l'une des chapelles, élevée par les ordres de Louis XIII, a trois dômes élégants en marbre blanc. Les chapelles sont disposées sur un chemin qui monte en zigzag sur le flanc de la montagne couverte des plus beaux arbres : chênes, ormes, lauriers roses, lilas, jasmins, quelques-uns d'une taille extraordinaire. Arrivé au sommet, situé à 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, l'on a une vue qui permet d'embrasser les alentours jusqu'à soixante milles de distance. D'un côté les Pyrénées sur une grande étendue, de l'autre l'immensité de l'Atlantique qui environne les côtes de l'Espagne et de la France. Sur la plate-forme, qui a au moins 300 pieds sur chaque face, l'on voit d'abord le Calvaire avec trois croix de vingt pieds de haut. Les statues passent pour des chefs-d'œuvre : elles sont pleines d'expression ; à l'autre extrémité se trouvent les scènes de la mise au tombeau et de la résurrection en deux chapelles séparées, la chapelle de la résurrection vaut une église pour

les dimensions ; elle peut recevoir des centaines de pèlerins à la fois.

La visite de Betharram ne demande que quelques heures ; mais si l'on est décidé à passer plusieurs jours à Lourdes, pour assister à quelques-uns des importants pèlerinages qui s'y succèdent, il pourra arriver que dans la semaine l'on ait un ou deux jours devant soi, et alors on pourra en profiter pour aller visiter les Pyrénées dans quelques-uns des plus beaux sites de Lourdes.

On peut aller voir Cauterets, Bagnères de Bigorre, Gavarni ; mais si l'on est restreint par le temps, il faut aller à St-Bertrand de Comminges, à deux heures de Lourdes, et après avoir visité cet admirable sanctuaire, en une heure on peut aller à Bagnères de Luchon, qui est au centre même des Pyrénées, et au milieu de toutes les plus grandes merveilles : bois, montagnes, glaciers, panoramas extraordinaires.

UN PÈLERIN.

(A suivre.)

DÉPART DES PÈLERINS

Le départ des pèlerins canadiens pour Lourdes a eu lieu vendredi dernier. Une foule immense se pressait dans le sanctuaire de l'église de Notre-Dame de Bonsecours, trop étroite pour la contenir ; aussi nombre de personnes se tenaient-elles au dehors, n'ayant pu trouver de place à l'intérieur.

M. l'abbé Collin a chanté le salut, fait le sermon et donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les pèlerins, sous la direction de MM. les abbés Martineau et Vacher, étaient au premier rang. Nous avons remarqué MM. les abbés Baile, Sentenne, Filia-treault, Verreau, Tamboreau, Daniel, Palatin, Maillet, Cuyot, Bédard, Beaudette, Tremolet, Lecoq et Rous-seau.

Il nous est impossible de publier le sermon de M. l'abbé Collin. Nous donnons ici la péroraison seulement :

"Adieux, pieux pèlerins, a dit le célèbre prédicateur, partez du sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours et allez vers Notre-Dame de Lourdes, et plus tard, revenus de ces lieux bénis, vous nous direz les prodiges dont vous aurez été témoins, vous nous redirez les impressions que vous aurez ressenties en visitant la sainte basilique de Lourdes, cette source féconde et inépuisable de miracles, cette lumière qui vient illuminer les ténèbres. Lourdes, ce lieu sacré de réparations de toutes les iniquités et de toutes les impiétés du siècle. C'est là que l'Église est consolée et glorifiée, c'est là le lieu, le siège des apparitions que Dieu permet pour attester et proclamer à la face des peuples le dogme de l'Immaculée Conception.

"Dogme béni, dogme sacré qui vient se révéler au monde, au moment où il chancelle, pour le consoler et le soutenir.

"Pèlerins du nouveau monde, allez à Lourdes, allez au vieux monde remercier Marie, la Vierge Immaculée, allez et priez ! Priez pour notre Saint-Père le Pape qu'on a persécuté.

"Priez pour notre beau pays, resté catholique au milieu de la tourmente universelle, au milieu de l'impunité générale ! Priez pour vos familles, et que l'ange gardien vous trace la route et vous la rende plus douce et moins âpre.

"Adieu, mais aussi au revoir, et que Notre-Dame de Bonsecours vous guide et vous conduise vers ces lieux bénis. Ainsi soit-il."

Les pèlerins se dirigèrent ensuite vers le quai de la compagnie Richelieu ; au moment où le bateau s'ébranla, M. l'abbé Martineau remercia en quelques mots la foule immense qui venait d'accompagner les voyageurs.

NÉCROLOGIE

L'Opinion Publique vient de perdre un de ses excellents collaborateurs. M. Blain de St-Aubin, traducteur à la Chambre des Communes, a été frappé de mort subite lundi matin, à Ottawa, à sa résidence de la rue Cathcart. M. Blain était un écrivain de talent. Il habitait le Canada depuis 1858. M. Blain laisse une jeune veuve et trois enfants.

Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le comité général s'est assemblé jeudi, le 5 courant, et a voté des remerciements aux honorables T.-J.-J. Loranger et F.-X. Trudel, ainsi qu'à MM. J.-G.-H. Bergeron, M.P., et A.-E. Poirier, avocat, pour avoir bien voulu agir comme délégués de l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal à la convention nationale de Windsor.

La proposition suivante est restée devant le fauteuil pour être discutée à la prochaine séance.

M. E.-U. Archambault propose, appuyé par M. G. Lamothe :

"Considérant que l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fondée en 1834, est la mère de toutes les associations de ce genre, tant au Canada qu'aux États-Unis ;

"Considérant que l'an prochain cette association comptera cinquante ans d'existence, il est résolu :

1^o. Que l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal chômera avec toute la solennité possible son premier cinquantenaire ;

2^o. Que toutes les associations Saint-Jean-Baptiste de la Puissance et des États-Unis soient invitées, dès maintenant, à se faire représenter par des délégués, si elles ne peuvent assister en corps ;

3^o. Que la fête sera couronnée par une convention nationale, dans laquelle l'on s'occupera de tous les intérêts des Canadiens-Français en Amérique."

LE COMTE DE CHAMBORD

Le comte de Chambord est atteint depuis quelques jours d'une maladie qui menace de l'enlever à ceux qui fondent tant d'espérances sur lui. Sa mort serait pleine de conséquences pour le parti légitimiste. On dit que le comte de Chambord a mandé auprès de lui son parent, le comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe. On dit, d'un autre côté, que les droits de la couronne de France, advenant la mort de celui qui devait régner sous le nom d'Henri V, passerait à Don Carlos, Bourbon d'Espagne, descendant direct de Louis XIV. Mais nous croyons que ce n'est là qu'un racontar de journal. Tout s'oppose à cet arrangement de famille. Les Bourbons d'Espagne ne seraient guère populaires en France. Ils n'ont aucun droit, du reste, à la couronne de France, quoiqu'ils soient de la branche aînée de la famille, car leur chef y a renoncé en acceptant la succession d'Espagne.

Les d'Orléans ne sont pas vu d'un bon œil par les royalistes ultra. Accepteraient-ils le comte de Paris ? Il y a dans le parti des entêtés qui aimeraient peut-être encore mieux la République qui, à leur sens, est abominable, que le comte de Paris qui ne reflète pas toutes leurs idées. Les divisions qui existent dans le parti sont profondes, et, comme elles ne peuvent s'effacer en présence de l'ennemi commun, en face de la guerre que leur fait la République, il n'est guère à présumer que le seul fait d'avoir été choisi comme son successeur par le comte de Chambord, ralliera au comte de Paris les récalcitrants.

Si le comte de Chambord venait à mourir, les trois grands partis qui divisent la France se trouveraient à avoir perdu leurs chefs en quelques années.

Les Bonapartistes ont vu mourir le prince impérial au Zoulouland ; il n'y a que six mois que la République perdait son seul homme éminent, Gambetta, et aujourd'hui, la plus haute personnalité du parti monarchiste semble avoir un pied dans la tombe.

Nous faisons, avec tous les amis de l'ordre, des vœux pour le retour à la santé du comte de Chambord, qui est et restera une des plus nobles figures de notre siècle.

A. D. D.

LES ZOUAVES A JOLIETTE

La réunion annuelle des zouaves pontificaux a eu lieu la semaine dernière à Joliette. La réception qui leur a été faite au collège a été digne de ceux qui en étaient l'objet et des directeurs de l'institution.

Il y a eu grand'messe et sermon par le Rév. P. Peimons, suivis de l'assemblée générale et de l'élection annuelle des officiers. Voici quel a été le résultat de cette élection :

Président-général : C. Trudelle, de Québec ; vice-président, A. Martin ; trésorier, E. Gervais ; secrétaire, C.-A. Lebel ; assistant-secrétaire, C.-E. Panneton, tous de Montréal.

Conseil : MM. B.-A.-T. de Montigny, A. Larocque, G.-A. Drolet, C.-A. Vallée, L. Forget, Dr Piché, L.-P. Hébert, G.-A. Huhges, A. Marion et N. Archambault.

Au banquet donné au collège présidait M. Guilbault, le député du comté. Plus de cent membres du clergé y assistèrent.

La réunion s'est terminée par la représentation des "Kardigans," par les membres de l'Union Allet.

La fête a été brillante. Les pères du collège se sont montrés généreux envers nos zouaves, qui n'oublieront pas de sitôt l'hospitalité qui leur a été donnée à Joliette.

La vapeur a révolutionné la navigation du St-Laurent. En 1856, presque tous les bâtiments qui entraient dans nos eaux étaient des voiliers, à l'exception de trois steamers faisant le trajet entre le Canada et Liverpool. L'an dernier, le nombre des steamers arrivés dans le port de Montréal dépassait de beaucoup celui des voiliers, et le tonnage des premiers était à celui des derniers comme six est à un.

LES FÊTES DU COURONNEMENT

Dessin de GIRALDON

IV

Le Palais Neuf impérial. — Le *Terema*. — Le Trésor du Kremlin.

Moscou, 23 mai/4 juin.

En vérité, l'architecte Tonn (ô les architectes modernes !) se serait imposé comme programme de déshonorer le Kremlin, de le rapetisser, de le dépouiller de son aspect étrange, oriental, féérique, qu'il aurait difficilement trouvé quelque chose de mieux que d'y élever au beau milieu le Palais Neuf impérial. Cette grande bâtisse toute neuve (elle ne date guère que d'une vingtaine d'années) domine et écrase toutes les autres construc-

tions du Kremlin avec lesquelles son style bâtard, qui tient à la fois du style mauresque et du style Renaissance, forme le plus déplorable contraste. Vue surtout de la Moskwa, sa grande façade blanche, aux innombrables croisées, surmontée d'une balustrade et d'une coupole dorées, jure d'une façon désastreuse avec les couleurs voyantes et les formes étranges du Palais Anguleux (*Granovitnaïa palata*), du Nouvel Arsenal (*Noviaïa Oroujnicnaïa palata*), du Palais du Bêvédère (*Terema*), et des cathédrales qui l'entourent. La seule chose que ce palais ait, sinon d'intéressant, du



Cathédrale de la Protection de la Sainte-Trinité, dite : Wassili Blaggenoi.

moins de particulier, c'est la disposition des fenêtres du corps principal. Ce corps principal n'a que deux étages ; mais le second étage a deux rangées de croisées superposées, de sorte qu'extérieurement on croit à un troisième étage.

Je ne vous dirai pas sous quel prétexte et grâce à quel déguisement j'ai

pu m'introduire, humble mortel que je suis, à l'intérieur du Palais, d'abord parce que j'ai juré le secret et puis parce que je ne suis pas fâché de vous laisser entendre qu'à l'occasion je puis, tout comme un autre, déployer des trésors de diplomatie.

Qu'il vous suffise de savoir que l'autre matin, à l'heure où vous déchirez d'un doigt languissant la bande de votre journal, je gravissais derrière un guide le grand escalier en marbre gris de Finlande du susdit Palais, et

(1) Voir *L'Opinion Publique* des 21 et 28 Juin, et du 5 Juillet.

que je pénétrais dans un immense vestibule orné de glaces énormes (les plus grandes, paraît-il, qui soient dans aucun palais du monde) et de deux tableaux dont l'un représente la bataille de Koulikovo. Il est du peintre français Yvon, et n'en est pas meilleur pour cela.

Nous tournâmes ensuite à droite et nous nous trouvâmes dans une immense salle disposée en colonnades, dont le parquet est formé d'une mosaïque de plus de vingt bois différents.

—La salle de Saint-Georges, me dit mon guide. La plaque que vous voyez au plafond est celle de l'ordre de Saint-Georges ; les sièges sont également recouverts aux couleurs de l'ordre. Les lambris sont en marbre blanc avec décorations en or et émail. Cette salle peut contenir trois mille personnes.

La seconde salle, celle de Saint-Wladimir, où nous entrâmes ensuite, n'est guère moins grande que la première ; ses murs sont revêtus de marbre rose et ornés, ainsi que les sièges qui la garnissent, des insignes de l'ordre de Saint-Wladimir.

Puis nous traversâmes une troisième salle, également lambrissée de marbre rose avec décorations en or, et dont le plafond est constellé d'étoiles d'argent. C'est la salle de Saint-Alexandre-Newsky, et l'on voit les insignes de l'ordre de ce nom sur le dossier des sièges, recouverts en velours ponceau.

Enfin, nous arrivâmes à une quatrième salle, la plus magnifique de toutes, la salle du Trône, ou de Saint-André. Elle est supportée par des colonnes tétraédriques aux moulures dorées, ornées de la croix de Saint-André. Les murs sont également tendus d'une étoffe aux couleurs de l'ordre. Au fond s'élève le trône impérial, tout en or massif, à ce qu'il semble du moins. Il est supporté par une estrade de sept marches, au-dessus de laquelle on voit l'œil de Dieu, entouré d'une auréole. Le tout est surmonté d'un dais en velours cramoiis, soutenu par des petites colonnes ciselées.

C'est dans cette salle qu'il y a eu hier dimanche huit jours, aussitôt après son couronnement dans la cathédrale d'*Ouspensky*, l'empereur est venu prendre son premier repas et recevoir le corps diplomatique et les grands corps de l'Etat. Il est certain que le spectacle de cette salle immense et magnifique, remplie d'uniformes plus chamarrés les uns que les autres, devait présenter un coup d'œil éblouissant.

Les appartements privés de l'empereur et de l'impératrice, sur lesquels j'ai pu jeter en passant un regard indiscret, sont au rez-de-chaussée, au-dessous des grandes salles de fête. Ils offrent, hélas ! encore moins d'intérêt que la salle du Trône et que celles de Saint-Alexandre-Newsky, de Saint-Wladimir et de Saint-Georges. Tout cela est riche, somptueux, mais sans caractère. Partout le même cachet de banalité, de modernité, aussi bien dans la salle de réception de l'impératrice, tapissée en soie blanche avec moulures dorées, que dans son cabinet tendu en rouge cramoiis, dans la chambre à coucher et dans les diverses autres pièces. Seul, le cabinet de travail de l'empereur est orné de quelques peintures représentant l'entrée des Français à Moscou, leur retraite, la bataille de Borodino et celle de Smolensk. Chose assez curieuse, ce cabinet contient également une statuette équestre de Napoléon. J'ai eu, du reste, plusieurs fois l'occasion de remarquer que la mémoire de l'homme de 1812 est entourée encore aujourd'hui à Moscou d'un prestige extraordinaire.

Des appartements de l'impératrice on pénètre dans un petit jardin d'hiver, rempli de plantes exotiques et coupé d'allées sablées, et de là on passe dans le *Terema* ou palais du Belvédère.

Ce vieux palais, qui a conservé son aspect primitif, et jusqu'aux meubles datant des fils et petits-fils de Michel Féodorovitch, m'intéressa infiniment plus que le Palais Neuf impérial. C'est un dédale d'escaliers en spirale, de chambres étroites et voûtées comme des cryptes d'oratoires, couvertes du haut en bas de peintures byzantines, de vestibules, de couloirs qui semblent creusés au hasard dans un bloc de pierre, tant ils s'enchevêtrent d'une façon bizarre. L'ameublement d'un certain nombre de pièces est resté tel qu'il était au temps jadis ; on y retrouve encore, et à leur même place, le prie-Dieu des maîtres du logis et des bahuts en chêne sculpté, des fauteuils de velours usé, des banquettes taillées dans les embrasures des fenêtres, des pavés en mosaïque, etc. Aussi une demi-heure passe vite dans cette vieille demeure des anciens Tsars de Moscou, et en apprend plus que bien des gros volumes sur leurs mœurs, sur leurs habitudes et leur façon de vivre.

Ai-je dit que le *Terema* formait la façade nord du Palais Neuf impérial, dont la façade sud, la principale, domine la Moskwa ? Quand aux deux façades latérales, celle de l'est est réunie au Palais Anguleux (*Granovitaïa palata*), et celle de l'ouest au Nouvel Arsenal (*Novaïa Oroujeïnaïa palata*).

Ce dernier édifice, construit sous le règne d'Alexandre I^{er}, est dans le même style architectural que le palais ; c'est dire qu'il n'a rien de bien particulièrement remarquable. Toutefois, il renferme une des curiosités les plus intéressantes, une des richesses les plus extraordinaires de Moscou, je veux parler de la splendide collection d'objets d'art et d'objets historiques

connue sous le nom de Trésor impérial ou Trésor du Kremlin.

Nous avons déjà fait quelques légers emprunts au dernier volume d'un de nos amis les plus chers, *Un Parisien chez les Russes* ; nous en détacherons encore, avec la permission de l'auteur, la description suivante du Trésor impérial, avec d'autant moins de scrupule que ce trésor, très défendu déjà en temps ordinaire contre la curiosité publique, est absolument impossible à voir en ce moment, attendu que les plus belles pièces en ont été enlevées temporairement pour être exposées sur des dressoirs spéciaux et concourir à la décoration générale des principales salles du Palais Neuf impérial.

« Cette collection, d'une valeur inappréciable, remplie à elle seule huit salles immenses du *Novaïa Oroujeïnaïa palata*. Jamais, jusqu'à présent, je n'avais vu pareille accumulation de richesses : habits de gala de tsars et de tsarines brodés de perles fines du haut en bas, couronnes impériales, sceptres, bâtons de commandement, épées, sabres, colliers, décorations, le tout en or massif avec incrustation d'émaux, de perles, de pierres précieuses de toute sorte et de toute taille, quelques-unes représentant des sommes considérables, comme l'énorme rubis sur lequel est enchâssée la croix de la couronne du tzar Ivan Alexévitch, et qui ne coûta pas moins de 40,000 roubles du temps, ce qui représenterait aujourd'hui quatre ou cinq fois davantage.

« Je n'ai qu'un respect très modéré, je l'avoue, pour toutes ces vieilles détroques de l'histoire ; la veste de matelot et les bottes de Pierre le Grand me laissèrent absolument froid, ainsi que la collection des habits de couronnement des empereurs et des impératrices ; mais ce qui me toucha beaucoup plus, c'est l'intérêt artistique qu'offraient la plupart de ces objets de haute curiosité, ceux surtout qui remontaient à l'époque la plus reculée ; la couronne des tsars de Kazan, par exemple, dans le goût oriental, ornée de turquoises, et surtout la couronne ou bonnet du *Monomaque*, le plus ancien monument historique du trésor. Cette couronne, envoyée de Byzance par l'empereur Constantin au grand prince Wladimir Monomaque, en 1116, est une œuvre d'un goût remarquable : les perles et les pierres précieuses qui s'enlèvent sur le fond de filigrane, sont disposées avec une entente de l'ornementation bien étonnante pour l'époque.

« J'ai pu constater, du reste, non sans surprise, que la valeur artistique de ces objets était presque toujours en raison directe de leur ancienneté ; les couronnes de l'empereur Nicolas et de l'empereur Alexandre II, par exemple, sont de la plus navrante banalité.

« Mais ce qui dépasse tout, comme richesse et comme art à la fois, c'est la salle n° 3, où sont renfermées les vaisselles d'or et d'argent. Ce qu'il y a de merveilles étalées sur les dressoirs circulaires entourant les piliers de cette vaste salle, est inimaginable. C'est une profusion, un entassement de vases, de pots, d'aiguières, de flacons, de hanaps, de coupes, d'amphores, de plats d'or, d'argent et de vermeil, de toutes les dimensions, affectant toutes les formes possibles, et plus admirable peut-être encore par le travail d'orfèvrerie que par leur valeur intrinsèque et celle de leurs incrustations.

Il y a là peut-être deux ou trois mille pièces hors ligne, dont chacune mériterait une description particulière. A notre époque, où la vieille argenterie monte à des chiffres exorbitants sous le marteau des commissaires-priseurs, il serait impossible d'évaluer la somme de millions enfouis dans cette seule salle.

Citons encore, dans la salle n° 8, la grande voiture sculptée et ornée de peintures de Boucher, offerte à l'impératrice Elisabeth par le comte Razoumorsky, en 1754, et, à titre de curiosité, deux lits de camp de l'empereur Napoléon I^{er} pris au passage de la Bérézina.

ADOLPHE BADIN.

(A suivre.)

LES BAS-VESTIERS

(Suite)

Une croix et une épée ombragèrent son berceau : comment le Bas-Vestier n'aimerait-il pas l'une et l'autre ? Aussi, si nous avions le loisir de parcourir son histoire, et surtout si nous ne craignons de fatiguer nos lecteurs, que de fois nous aurions à montrer le prêtre et le soldat bas-vestiers au premier rang des phalanges conquérantes. Et même, dans le bon vieux temps, le prêtre-soldat n'était pas rare au Bas-Maine : la tradition veut qu'il se battait bien et contre le diable et contre les ennemis de son pays.

Je n'en rapporterai que quelques traits et, sauf un ou deux, ils seront tous récents.

L'esprit des croisades avait repris son essor vers les cieux. Chaque pays se battait pour soi, et le régionalisme étroit du paganisme avait de nouveau envahi l'Europe. Les guerres de la Bretagne avaient cessé, après mille années sanglantes, par le manque de combattants ; les Anglais avaient été refoulés dans leur repaire, et le Bas-Vestier, naguère encore mêlé à toutes ces luttes et

souvent leur victime, reposait tranquille sous son premier fleuri.

Tout à coup, un beau soir, les foyers, éteints depuis longtemps sur la crête des rochers, se rallument de nouveau ; des bruits de guerre circulent par la contrée, le tocsin sonne au beffroi des églises, et le paysan accourt anxieux au village voisin. Bientôt il apprend la nouvelle : Guillaume d'Orange marche sur l'Irlande, et l'Irlande compte sur ses frères de France.

En quelques heures, toutes les vieilles armes avaient été retrouvées, fourbies, aiguës ; tous les habits avaient été réparés ; tous les cœurs battaient à place. Le matin, au point du jour, six cents guerriers étaient réunis dans la seule ville de Gorron, et à midi, ils partaient sous la conduite de leur curé lui-même. Y eût-il des regrets silencieusement étouffés ? Y eût-il des larmes versées ? Je ne sais pas, mais l'histoire m'assure que les anciens chants guerriers résonnèrent de nouveau et que les vieux diablins tressaillirent sous la pierre en entendant ce refrain : « Les guerriers s'arrachaient des mains leurs boucliers creux ; les épées fendaient les os des crânes ; la citadelle retentissait du bruit des coups ; le corbeau tournoyait noir et sombre comme la feuille du saule ; le fer étincelait. En avant ! en avant ! la bataille sera belle à voir. »

Ce qu'ils chantaient, ils le voulaient, et la pensée ne vint même pas au curé d'imiter Gédéon et d'éprouver leur courage. Il savait d'avance que même l'eau de la Colmont n'eût pu leur faire plier le genou. Ils marchèrent donc fièrement entre les deux haies de parents et d'amis accourus près d'eux, et bientôt ils virent leur contingent se grossir des robustes enfants de Lesbois, de Lépinay et d'autres villages importants.

Le soir était venu quand ils arrivèrent à Passais, sur le territoire normand ; le curé cria halte ! fit la prière sur la route et envoya chacun à la recherche d'un gîte. Le gîte est facile à trouver pour qui a la force en main. Les Gorronnais trouvèrent plus que le gîte, ils trouvèrent la pitance et surtout un bon poiré limpide, mousseux, pétillant.

Hélas ! les héros eux-mêmes ont leurs faiblesses, voire même ceux d'Homère. Les miens, disent quelques mauvaises langues, oublièrent le proverbe : « Qui trop se rafraîchit finit par s'échauffer. »

Le lendemain, au rappel, il en fut et plus d'un qui parurent portant les traces d'une défaite. Quand, au soir, ils retournèrent au village annoncer les résultats malheureux de la bataille de la Boyne, ils furent reçus avec un sourire narquois par leurs compatriotes, et ils devinrent pour longtemps le point de mire des badinages. Tant il est vrai qu'un commencement irréprochable ne sauve pas toujours d'une fin désastreuse !

Ils surent plus tard se venger noblement de cet oubli d'un moment. Aux heures où la France, soulevée par le vent des tempêtes, bouillonna follement comme une mer en furie ; à ces heures, où le sang et la boue coulèrent mêlés aux pieds de l'autel et du trône renversés, le Bas-Vestier sut faire admirablement son devoir. Le vieux drapeau avait été souvent son linceul immaculé, la croix avait toujours été sa consolation et sa sauvegarde : il les confondit dans un même amour et il se prépara à leur défense. Sans armes, sans chefs, sans pain, sans souliers, il s'improvisa soldat ! Tout le monde sait ce qu'il fit avec les Vendéens, sous des capitaines tels que La Rochejaquelin, Charette et Jean Chouan. Il me suffit de rappeler que Napoléon les appela *des géants*.

Aujourd'hui encore, et qui pourrait l'en blâmer ? le Bas-Vestier se rappelle avec orgueil ces jours passés qui, hélas ! sont peut-être à la veille de revenir. Au coin du feu, quand la porte a été fermée avec un double verrou et quand la famille réunie a déposé au pied de la croix l'offrande de ses peines présentes, il porte vers l'avenir un regard d'espérance. Henri V vit encore, il absorbe ses affections. Charette revit dans un noble rejeton, il porte sur lui son espoir de l'avenir. Souvent, sous le manteau de la cheminée ou derrière le bocage, il fredonne tout bas ce chant de l'exilé :

Oh ! qu'elle est belle ma patrie !
Comme il est beau mon ciel natal !
Douce France, mère chérie.
D'où me repousse un sol fatal.
Sous les pas légers de l'enfance,
Pourquoi ton sol a-t-il tremblé ?
Mon cœur soupire au nom de France,
Et pourtant je suis exilé !

Et toujours des larmes forment le refrain de ce chant tout aussi patriotique que sincère.

En 1870, la guerre éclata entre la France et la Prusse. Napoléon III, pour sauver sa couronne, s'était jeté imprudemment dans cette expédition fatale. Un homme de parti se fut abstenu d'y prendre part : le Bas-Vestier s'y lança sans réserve : il s'agissait de la France.

Au rang des *Hirondelles de la Mort*, comme les Prussiens les appelaient, ou dans les phalanges inexpérimentées des Mobiles ou des Mobilisés, les enfants du Bas-Maine surent se faire un nom. Ils étaient là quand, à Patay et à Loigny, vingt mille ennemis reculèrent épouvantés devant quelques centaines de braves ; ils étaient à Beaumont quand le noble Ramatowski chargeait sur son cheval polonais un ennemi dissimulé dans

les broussailles et exposait une vie précieuse, hasardée déjà dans vingt batailles ; ils furent les héros de Gesvres, et le prêtre qui les conduisait au feu put leur dire avec moins d'emphase mais avec plus de vérité que le petit Caporal : " Je suis content de vous. "

Si ici je voulais faire appel à des souvenirs personnels, que de faits seraient à citer. J'en prends trois au hasard, et j'aime à croire qu'ils suffiront à prouver que là-bas on est assez large pour distinguer la patrie du gouvernement qui l'opprime.

C'était vers le mois de janvier 1871, Gambetta était tombé de son ballon sur la France envahie ; il avait péroré sans rien faire. Au fond d'un village solitaire, un père prenait le souper avec sa famille réunie. La conversation avait roulé sur les événements du jour. Il se lève :

—Eh ! quoi, Julien, dit-il à son fils unique, tu as dix-sept ans et tu ne m'as pas encore demandé à t'engager !

La mère, émue, unit sa voix à celle de son mari ; le fils part et, quelques jours après, le 18 janvier, en face du cadavre mutilé de ce fils unique, la mère et le père remercient Dieu de l'honneur fait à leur famille.

Joseph était noble, fils d'un pair de France, brillant de talent et de jeunesse. Il s'était distingué à Rome, à la Porta Pia. Rentré en France après le brigandage italien, il vole au secours de sa patrie. Entre la bataille de Patay et celle du Mans, il a juste le temps de venir montrer à sa mère mourante le manteau de zouave tout troué de balles.

—Mon fils, pars vite, ton corps ne saurait être sans son chef au jour du combat. Au ciel, si tu meurs, nous nous dirons ce que nous pourrions nous dire sur la terre.

Et Joseph vole dans la mêlée et reçoit une balle dans la tête au moment précis où sa sainte mère exhalait en prière pour lui son dernier souffle.

—Hippolite, tu vas te faire tuer, disait en passant un aumônier à un jeune capitaine qui faisait le coup de feu à la barbe des Prussiens.

—Eh bien, j'ai déjeuné à la sainte-table ce matin ; j'irai souper au ciel ce soir.

Cinq minutes après, Hippolite roulait dans la poussière, fier dans la mort comme il l'avait été dans la vie.

ÉPILOGUE

Je m'arrête, non faute de matière, mais faute de temps : ai-je réussi à peindre ces Bas-Vestiers, ces vieux frères de la France ? Au lecteur de le dire. En tous cas, j'ai réussi à satisfaire un mien désir dès longtemps conçu, celui de montrer la France vraie à côté d'une France factice représentée partout. Pour moi, c'était plus pénible qu'agréable : là-bas, hélas ! il n'y a plus guère que des tombeaux ! Puisse au moins cet écrit bien simple porter à celle qui pleure le fils disparu et le père mort, une brise du Bas-Maine imprégnée des parfums du Canada français !

Quant aux aimables lecteurs de *L'Opinion Publique*, qu'ils soient indulgents. Le Bas-Vestier est père du Breton : il a, comme lui, tête dure mais bon cœur ; il est voisin du Normand et peut-être fait-il parfois sa prière : " Mon Dieu, je ne vous demande pas de bien : placez-moi seulement près de celui qui en a. " Il est de plus un bavard reconnu. A tous ces titres, il doit être excusé d'avoir été jusqu'au bout de son récit, de vous avoir enlevé quelques minutes précieuses et d'avoir été peu intéressant.

Pour Giulio lui-même, il se console de toutes ces misères qu'il vous a imposées et de bien d'autres encore qu'il vous réserve, en chantant pour la dernière fois :

O mon pays, je viens te rendre hommage,
De mon amour que ce chant soit le gage,
Vive Gorron ! mon seul désir,
Où je naquis, est de mourir.

GIULIO.

FIN.

LE CZAR ET LE SERGENT

L'empereur Nicolas avait pour habitude de se déguiser et d'aller voir lui-même comment se conduisaient ses sujets. Il visitait souvent une sorte de théâtre de bas étage, qu'on appelait le " Raspberry Bush," qui était un lieu de réunion pour les voleurs, et un soir qu'il y était entré déguisé en simple soldat, il prit un siège vis-à-vis un vieux sergent des gardes, et il se mit à causer avec lui. Le vieux sergent racontait les batailles auxquelles il avait assisté et comme sa nouvelle connaissance avait été témoin des mêmes combats, ils devinrent de suite des amis intimes et ils burent force vodka jusqu'à près de minuit. Le sergent dit alors qu'il lui fallait être rentré aux quartiers avant que l'horloge de la cathédrale ne sonnât le premier coup de minuit ; mais qu'il avait pour règle invariable de toujours prendre un dernier verre à la santé de l'empereur, et cela pour deux raisons ; la première, parce que c'était le devoir de tout loyal soldat, la seconde parce qu'il se prouvait ainsi à lui-même qu'il n'était pas ivre puisqu'il se souvenait de cette habitude. Son ami l'approuva

et ils burent ensemble à la santé du Czar, puis tous deux s'approchèrent du comptoir pour solder leur dépense respective. Celle du vieux sergent était plus considérable qu'il ne s'y attendait, et comme il n'avait pas assez d'argent, le cabaretier le menaça de le faire arrêter. Le soi-disant soldat lui offrit de payer pour lui, mais son ami ne voulut pas accepter, et tirant son sabre il le mit sur le comptoir comme gage de sécurité, disant que le lendemain matin il viendrait le racheter ; il se retira ensuite en souhaitant à son nouvel ami une bonne nuit et de beaux rêves. Quand il fut parti, l'empereur se fit connaître au cabaretier qui se prit à trembler, car la loi est aussi sévère pour ceux qui acceptent la propriété de l'Etat qu'elle l'est pour les soldats qui s'en séparent. Le Czar lui ordonna de lui donner le sabre du vieux sergent, et de n'en rien dire, s'il voulait que sa propre faute lui fût pardonnée ; puis l'empereur quitta le Raspberry Bush, emportant le sabre sous son manteau, et il rentra au palais. Le lendemain matin il se leva dès cinq heures, et il fit dire au commandant en chef qu'il passerait en revue le troisième régiment des Gardes (auquel appartenait le vieux sergent) à six heures et demie, c'est-à-dire une demi-heure après en avoir donné ordre.

Au temps indiqué Sa Majesté se rendit à la revue, entouré de son état-major ; il commanda lui-même l'exercice et pendant le défilé des troupes il examina son ami de la veille, et il fut tout étonné de lui voir un sabre. Il demanda alors au colonel du régiment s'il désirait lui présenter quelques soldats qui fussent dignes de promotion ; le colonel en nomma trois parmi lesquels le vieux sergent, et ils les fit sortir des rangs. L'empereur s'aperçut alors que le sabre de son ami avait un air un peu étrange ; il ordonna qu'un certain criminel, dont l'exécution devait avoir lieu ce matin-là, fut amené devant lui, et à son arrivée il commanda au vieux sergent de lui trancher la tête. Le soldat supplia en vain que la honte de faire office de bourreau lui fut épargnée. Sa Majesté répondit : " J'ai dit, que cela se fasse. " Le sergent désespéré, éleva ses regards vers le ciel et s'écria : " Vierge sainte, je n'ai pas entendu le procès de cet homme, je ne sais pas s'il est coupable ou s'il est innocent, et je ne veux pas verser le sang innocent ; faites donc, je vous en conjure, que si c'est un innocent, mon sabre se change en un morceau de bois inoffensif, si c'est un coupable que sa tête tombe au premier coup. " Et s'élançant sur le condamné tout tremblant et lui asséna un terrible coup—le sabre vola en éclats, au grand étonnement de tous les spectateurs, à la surprise plus grande encore du condamné : seuls l'empereur et le sergent comprirent ce qui en était. " Sainte Vierge, s'écria le sergent, vous avez montré par un miracle que cet homme est innocent. " " Oui, reprit l'empereur, et par un autre miracle, votre sabre que vous aviez laissé au Raspberry Bush est maintenant suspendu dans la salle des Gardes au Palais. Venez le chercher cette après-midi ; votre commission de lieutenant y sera attachée, mais je vous conseille de ne plus boire à ma santé sans avoir d'argent pour payer votre consommation. "

CHOSSES ET AUTRES

M. l'abbé O. Villeneuve est de retour d'Europe.

M. J.-B. Pruneau, maître de poste de Québec, est mort jeudi dernier.

L'évêque John McMullen, du diocèse catholique de Davenport, est décédé.

Monseigneur John Strain, archevêque d'Edimbourg, vient de mourir à l'âge de 73 ans.

Mgr Purcell, archevêque de Cincinnati, est mort à l'âge avancé de quatre-vingt-trois ans.

Il est rumeur que le chemin de fer du Nord sera vendu au Pacifique Canadien.

On dit que l'hon. M. Dionne est sur le point d'être nommé shérif de Québec.

La fièvre typhoïde fait de grands ravages à Paris, et on craint qu'elle ne devienne épidémique.

Le duc de Marlborough est mort subitement à Londres, d'une maladie de cœur. Il était âgé de 63 ans.

Sir Hector Langevin remplit les fonctions de premier ministre pendant l'absence de sir John A. Macdonald.

Le Dr Bender, autrefois de Québec, vient d'être nommé directeur médical de l'Exposition industrielle qui doit avoir lieu à Boston, au mois de septembre.

Les messieurs de la congrégation de St-Jacques ont présenté à leur directeur, le révérend M. Vacher, une adresse accompagnée d'une bourse contenant \$350, à l'occasion de son départ pour Lourdes.

M. Richey, député d'Halifax au parlement fédéral, a été assermenté devant sir William Young, comme lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

M. A.-G. Tourangeau, notaire, ancien maire de Québec, est nommé maître de poste de cette ville, en remplacement de M. Pruneau, décédé.

L'hon. M. E.-T. Paquet s'est brisé une jambe à Ste-Anne de Beauport, et on a dû le ramener à Québec par le steamer *Dolphin*, de la police du port.

Mgr J.-S. Raymond vient de se démettre des fonctions de supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, et a été remplacé par M. le chanoine Rémi Ouellet, directeur de la maison.

La reine fait faire son portrait, grandeur naturelle, par le célèbre peintre italien, Angeli, pour le présenter à l'empereur Guillaume à l'occasion du 25^e anniversaire de sa nomination comme régent du royaume de Prusse.

Les négociations entre l'Allemagne et le Vatican ont été reprises. Avant de laisser Berlin, Bismark a fait une réponse amicale au cardinal Jacobini au sujet de sa dernière note.

M. Arthur Dubé, trésorier du club de naturalisation de Fall-River, Mass., a envoyé à la *Patrie* un chèque de \$175.00, produit de la souscription de nos compatriotes de Fall-River, pour Mme de Lorimier.

Le comte Dufferin et le marquis de Lansdowne ont visité, il y a quelques jours, la section canadienne de l'exposition des pêcheries à Londres. Tous deux ont exprimé leur haute satisfaction.

Nous avons reçu le numéro prospectus le *Temps*, journal libéral, sous la direction des honorables Marchand et Mercier. Beau format, belle impression. Nous saluons nos nouveaux confrères et leur souhaitons bonne chance.

La Chambre des lords est revenue sur sa première décision et a rejeté le bill du mariage des beaux-frères et belles-sœurs. La majorité n'a été que de cinq voix, et il est facile de prévoir qu'elle sera changée en minorité la prochaine fois.

On écrit de Paris que, au cours d'une de ses dernières séances, l'Académie française a reçu communication d'une lettre venant de la Société Royale du Canada, lettre exprimant le regret que M. Camille Doucet et M. Xavier Marmier n'aient pu se rendre à la séance solennelle d'inauguration de la Société, en mai dernier, pour y représenter l'Institut de France.

M. l'abbé Provencher s'occupe actuellement, avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Québec, d'organiser un pèlerinage canadien en Terre-Sainte. Le départ des pèlerins aura lieu vers le mois de mars 1884, et le voyage durera six mois. Les pèlerins pourront visiter Paris, Londres, Lorette, Assise, Rome, Naples, Alexandrie, le Caire, Jaffa, Jérusalem, Bethléem, St-Jean de Montana, le Jourdain et la mer Morte, ainsi que la Galilée, la Syrie, le Liban, Smyrne, Constantinople, Athènes, etc.

On lit dans le *Moniteur de Rome*, organe du Vatican : " Le *Gaulois* donne l'analyse d'une lettre qui aurait été adressée à M. Grévy par Sa Sainteté Léon XIII. Nous sommes à même d'assurer que le saint-père n'a envoyé aucune lettre à M. le président de la République française. Du reste, l'analyse que le *Gaulois* donne de cette prétendue lettre montre à l'évidence que la nouvelle publiée par ce journal est non seulement fautive, mais absurde. "

L'empereur d'Autriche possède un autel qui l'accompagne dans ses longs déplacements, sous la garde d'un chapelain de la cour.

Cet autel date du temps de Rudolf II. Ferdinand I^{er} s'agenouillait devant cet autel pour faire ses prières, et l'empereur Joseph s'en faisait suivre dans les guerres contre la Turquie.

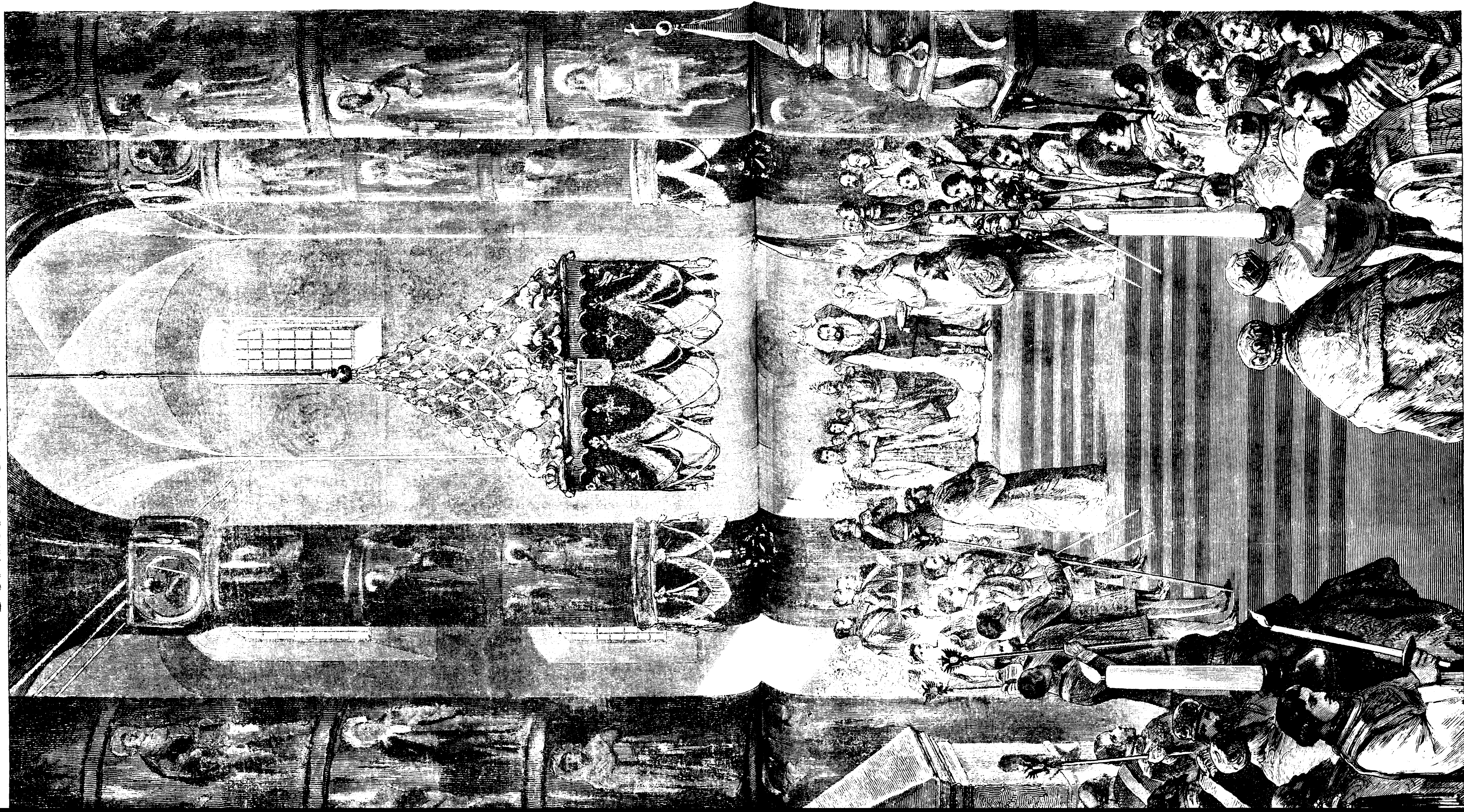
L'archiduc Maximilien, cet infortuné empereur du Mexique, l'avait emporté dans sa nouvelle et fatale patrie.

Cet autel consiste en une solide caisse de bois garnie d'attaches de fer. Le couvercle est orné d'une peinture représentant la Cène.

Quand la caisse est ouverte, les deux côtés se relèvent pour donner à l'autel la longueur voulue, et quatre pieds s'abaissent. La pierre consacrée est alors placée sur la table, qui est couverte des trois enveloppes consacrées par le rite. Puis on fixe la croix et les cierges.

L'empereur se fit accompagner de cet autel pendant son voyage à Jérusalem, en 1860, et à l'ouverture du canal de Suez. Son chapelain dit la messe devant cet autel sur la mer nouvellement ouverte.

Ne vous alarmez pas si vous souffrez des maladies du foie, des voies urinaires, des rognons, etc., parce que vous avez un remède certain dans les Amers de Houblon.



A CATHÉDRALE D'OUSPENSKY.

L'EMPEREUR RECEVANT LA COURONNE DES MAINS DE L'ARCHEVÊQUE.

—Assez, répondit Marie épuisée d'efforts, demain je vous écouterai, je vous répondrai ; ce soir, je ne le puis.

Ils marchèrent en silence. En entrant au château, Marie-Sophie répéta :

—Demain, dans la serre.

Puis elle courut s'enfermer dans sa chambre.

(La suite au prochain numéro.)

DISCOURS

De l'honorable T. J. J. Loranger, à la grande convention nationale des Canadiens-Français du comté d'Essex, le 25 juin 1883.

Monsieur le Président,

Messieurs.

Ne vous attendez pas, de ma part, après plus de vingt ans de retraite de la vie publique, déshabitué que je suis des joutes oratoires, à un discours à effet. Il fut un temps où ces efforts m'étaient permis ; mais un trait fameux que l'on cite comme exemple, aux athlètes sortis des combats de tous genres, m'engage à la prudence. En regardant ses bras amaigris, Milton de Crotonne devenu vieux, pleurait sa valeur passée. Un jour qu'il errait dans la montagne, un vieux chêne déjà entr'ouvert lui rappela un exploit dont il était jadis coutumier et il voulut le fendre avec ses mains ; mais les deux parties du tronc se rejoignirent et le retinrent captif. Dans cette attitude, l'athlète six fois vainqueur aux jeux olympiques, fut dévoré par les loups. Le loup que je crains, messieurs, ce n'est point le loup de la montagne, mais c'est un loup plus dangereux, c'est le loup doublé de la peau de renard de la critique. (Appl.)

L'histoire de tous les peuples offre des problèmes sociaux dont la prudence humaine est impuissante à prévoir la solution : la conservation de notre nationalité est un de ces problèmes. Je crois à l'intervention providentielle dans la marche des choses humaines, non que ce soit directement et par l'opération des prodiges, mais bien par la disposition avantageuse qu'elle fait des événements en faveur du peuple qu'elle protège, que se manifeste cette intervention. Suivant les probabilités humaines, la race canadienne devait périr. Isolée sur ce vaste continent, en nombre infime, sans rapports avec la France, abandonnée par la noblesse, qui était sa protectrice née, exposée aux chocs d'institutions ennemies, à l'agression d'une population ennemie de ses institutions, livrée à l'avidité d'aventuriers qui venaient dans un pays conquis chercher fortune, la population française devait disparaître. Mais le secours providentiel dont je viens de parler, le biais des événements, comme dit Montaigne, l'a sauvée. Elle a dû sans doute la conservation de sa nationalité, de ses institutions, de ses lois et la protection de ses droits à la libéralité du gouvernement anglais. L'Angleterre est assez libre pour partager sa liberté avec ses colonies, les laisser jouir de leurs franchises et même en profiter. A l'inverse des autres pays, et notamment de la France qui cherchent à exploiter les leurs, c'est de leur prospérité que la métropole anglaise en tire la sienne. Ce n'est pas que je croie à l'enthousiasme de la libéralité anglaise à l'égard des libertés laissées à ses sujets étrangers ; on ne verse guère de larmes de tendresse à Downing street ; et il est possible que ce soit à la crainte que nous avons dû le traitement généreux que nous en avons reçu. Mais, soit intérêt, soit générosité, nous en avons profité et c'est là l'essentiel. Après la cession, malgré les stipulations des traités, la langue, les institutions et les lois de la race française étaient menacées. Le despotisme militaire régnait partout. C'étaient les lois anglaises qui étaient mises en usage, non seulement pour les sujets britanniques, mais encore pour les sujets français. Nulle justice, nul ordre régulier, l'arbitraire régnait partout. La langue française promise par la capitulation était mise en oubli.

Les droits des Canadiens étaient partout foulés aux pieds. La race française allait succomber, quand vint la révolution américaine qui, par la crainte qu'elle inspira à l'Angleterre de voir passer les Canadiens sous le drapeau de Washington, les sauva en leur faisant accorder, par l'acte de Québec, un Conseil législatif et la conservation des lois françaises. En reconnaissance de cette concession, les Canadiens assurèrent la colonie à l'Angleterre par la défaite d'Arnold et de Montgomery.

Contre l'attente des anciens sujets britanniques, s'intitulant par excellence les loyaux sujets, les Canadiens avaient été appelés au Conseil législatif et l'action de ce corps se trouve également favorable aux deux populations.

Ce fut alors que les sujets anglais agitèrent la question du gouvernement représentatif, mais composé de représentants anglais, de façon à noyer l'influence de l'élément français dans son sein. Ce qu'ils demandaient, c'était une seule législature pour le Haut et le Bas-Canada, avec une représentation inégale : et c'est, en probabilité, ce qu'on leur aurait accordé, si la révolution française, née en grande partie de la révolution américaine (l'histoire fait trop peu de cas de ce point), fit encore une fois craindre la désaffection des Cana-

diens, et on leur accorda la constitution de 1791 telle qu'elle fonctionna jusqu'à 1837, avec une législature pour le Haut et une pour le Bas-Canada, et une représentation fondée sur le nombre ; ce qui assura à l'élément français la prépondérance dans ce corps.

L'Union de 1841 fut sans doute faite pour nous perdre, en mettant l'élément français dans une grande minorité vis-à-vis une majorité composée de représentants du Haut-Canada et des représentants anglais du Bas. Mais le gouvernement responsable dont on a accordé le bénéfice au pays, sous cette constitution, a déjoué les projets ourdis contre nous.

Je reconnais les inconvénients du gouvernement responsable, mais je déclare qu'il nous a sauvés. S'il ne nous eût pas été accordé avec l'union telle que nous l'avons eue, en moins de 50 ans elle nous aurait absorbés.

Ce fut sous cette union de 1841 que nous avons développé nos institutions. Nous avons obtenu la liberté du sol par la sécularisation des réserves du clergé et l'abolition de la tenure seigneuriale ; nous avons perfectionné nos lois d'éducation, organisé le régime municipal ; en un mot, nous avons consolidé notre état social. Encore une fois, l'union de 1841, faite pour nous perdre, nous a sauvés.

C'est surtout à l'affranchissement du sol opéré par l'abolition de la tenure seigneuriale dont je viens de parler, que le cultivateur canadien doit d'être le propriétaire le plus libre du monde.

Notre protection pour l'avenir, comme elle l'a été par le passé, se trouve dans la possession du sol, dans l'usage des lois françaises infiniment supérieures aux lois anglaises, et dans un régime perfectionné de lois de propriété. La race qui possède le sol possède le pays.

On appelait au moyen âge, où tout, jusqu'à l'air, était inféodé, un franc homme, celui qui n'était soumis à aucune redevance.

L'empereur Frédéric Barberousse, allant guerroyer contre Notre Saint-Père le pape, parcourait, à la suite d'une grande armée, les plaines de la Lombardie, ce vaste cirque de l'Italie. Les populations se courbaient sur le passage du grand empereur qui, entouré d'un brillant état-major, recevait avec hauteur les hommages.

Tous se prosternaient, moins cependant un vieillard qui, debout, sous un chêne, les bras croisés et tenant haut le regard, refusait l'hommage à Barberousse. Informé du fait, ce dernier, irrité, pique des deux vers le vieillard et lui demande d'une voix terrible :

—Qui es-tu toi, qui me refuses la foi ?

—Un franc homme ! répond fièrement le vieillard.

—De qui relèves-tu ?

—De Dieu et de ma terre.

—Passons, dit l'empereur, cet homme est plus grand que moi !

Eh bien, messieurs, ce franc homme, libre comme l'air, qui ne relève que de Dieu et de sa terre, qui peut braver les puissants et leur refuser l'hommage, c'est le cultivateur canadien. Devant cet homme, passez empereurs, il est plus puissant que Frédéric Barberousse. (Appl.)

Sous la Confédération de 1867, nous sommes, sans doute, à certains égards, dans une position d'inégalité. Il va se soulever, il s'est même déjà soulevé des questions constitutionnelles, dont l'interprétation peut mettre en danger notre existence nationale, mais avec du courage et de l'énergie, de l'union surtout, encore une fois nous conjurerons l'orage !

Les trois éléments de prospérité d'une nation consistent, répétons-le, dans la propriété du sol, dans la perfection de ses lois et dans son attachement à sa religion. Le sol, les lois, la foi, telle est le triple motto qu'une nation doit écrire sur sa bannière.

Le peuple juif fut un peuple privilégié et, comme gage de son alliance et de sa prospérité, Dieu lui permit la terre de Chanaan ; il lui donna des lois sur la montagne et, pour premier précepte de ces lois, il lui ordonna d'adorer le Seigneur son Dieu. Quoique peuple pasteur plutôt qu'agriculteur, le premier juif resta attaché au sol. Les étrangers ne pouvaient posséder la terre que les propriétaires ne pouvaient pas même aliéner perpétuellement ; les aliénations ne se faisaient que pour cinquante ans, à l'expiration desquels elles devenaient résolues.

Ce fut à la possession de la terre italique, d'après le monde romain, que cette nation dut en grande mesure sa puissance. Ce ne fut que quand les empereurs permirent aux peuplades descendues des montagnes du nord, aux barbares, nos pères, d'occuper les terres de l'empire que commença à décheoir la puissance romaine. Les Romains étaient par excellence, comme d'ailleurs la plupart des peuples anciens, un peuple théocratique, c'est-à-dire fortement attaché à sa croyance religieuse, *priest ridden*, comme nos amis le disent du Bas-Canada. Tout se faisait chez ce peuple au nom des dieux et se voilait sous le manteau de la religion. Jules César était souverain pontife ; Pompée sacrifiait au Capitole ; les Termes honoraient les héritages ; les Lares s'asseyaient au foyer domestique. C'était au moyen de rites sacrés que les Féciaux déclaraient la guerre. Les traités d'alliance se déposaient dans les temples. Le terrain une fois affecté aux sépultures demeurait sacré.

Il en était ainsi des temples, qui ne pouvaient plus servir aux usages profanes. Il faut bien le dire, sous ces rapports, les anciens peuples, et les Romains entre autres, étaient de bien meilleurs païens que nous sommes de bons chrétiens. Ce ne fut que quand les dieux s'en allèrent, que la souveraineté romaine s'en alla, et l'empire romain aurait péri en entier si, à sa destruction, n'avaient survécu ses lois, qui ont conservé la gloire de son nom.

Les sciences et les lettres sont un autre élément de perpétuité et de conservation. Lacédémone, la première ville militaire de la Grèce, et Corinthe, la plus riche et la plus commerçante, sont aujourd'hui pour ainsi dire disparues, le nom en est oublié ; et la république d'Athènes, plus petite, moins populeuse et plus pauvre, subsiste encore et s'appelle la république des lettres.

Les races britanniques sont plus industrieuses, plus commerçantes et plus riches que la race française, mais cette dernière est plus littéraire et plus artistique ; ne craignons pas de dire le mot, elle est sous ce rapport à l'élément Saxon ce qu'Athènes était à Corinthe et à Sparte.

J'ai été plus ou moins lié à bien des événements qui se sont opérés depuis 1841 et le contemporain de tous les hommes distingués qui y ont pris part. Témoin ou acteur, j'ai tout vu et puis rendre témoignage de tout. J'ai vu la prospérité et l'accroissement de l'élément français sur cette terre du Canada. Il n'y a pas quarante ans, les townships de l'Est n'étaient encore qu'une vaste solitude : les townships du Sud étaient exclusivement peuplés de colons anglais. L'objet de l'établissement de la compagnie des terres depuis 1835 à 1850, fut ostensiblement de mettre tout le sol, depuis la frontière des Etats-Unis jusqu'au fleuve Saint-Laurent, en possession de l'élément anglais. On ne s'en cachait pas, on voulait même acquérir les terres avoisinant le fleuve, et jeter, comme le disaient certains partisans fanatiques, les Canadiens dans le Saint-Laurent. On avait même, à cet effet, jeté les fondements d'une petite ville sur le fleuve, pour relier cet établissement à la frontière par un cordon non interrompu de colonisation. Les townships de l'Est, qui forment un vaste territoire, se sont établis, mais ce fut au profit de la race française, qui les possède en entier et en a formé autant de paroisses françaises par le cœur, par les usages et par la foi. Ce ne furent pas les Canadiens du Saint-Laurent, mais les habitants des townships du Sud qui furent délogés, et, refoulant le mouvement qu'on voulait diriger contre eux, les Canadiens se sont établis depuis le Saint-Laurent jusqu'aux Etats-Unis et envoient en parlement des hommes de leur race.

J'ai connu le temps où le Haut-Canada, au nord du Saint-Laurent, était exclusivement habité par une population anglaise. Aujourd'hui les Canadiens forment la majorité des comtés de Russell et de Prescott, et Ottawa envoie un membre français au parlement.

Qu'ai-je besoin de parler du comté d'Essex, où nous sommes aujourd'hui assemblés pour chômer, à l'extrémité du Haut-Canada, notre fête nationale ; composé en grande majorité des descendants des plus anciens habitants du pays et qui est représenté au parlement local par un membre canadien. Espérons qu'il en sera bientôt ainsi au parlement fédéral et que le comté voisin, aussi peuplé par l'élément français, suivra cet exemple ?

Il est impossible de prévoir les événements qui s'opèreront sur ce vaste continent d'Amérique. Une grande lutte s'y prépare. La civilisation va comme le soleil, de l'Orient à l'Occident, elle fait comme lui le tour du monde. L'Amérique est aujourd'hui à l'Europe ce que l'Europe fut à l'Asie ; elle reçoit le trop plein de sa population.

C'est vers l'Ouest que la civilisation et les migrations des races se dirigent. Ces migrations sont parvenues aux bords du Pacifique, et il semble que le trop plein des populations asiatiques doit se tourner vers l'Amérique, que sur ce continent un grand conflit doit s'opérer, et que les races de Sem et de Japhet, séparées depuis plusieurs mille ans, s'y rencontreront pour s'y livrer un combat suprême. Voyez les Chinois se répandant sur l'Amérique, où ils sont l'objet de vives haines et de grandes hostilités.

Mais laissons là ces hypothèses, pour ne songer qu'au rôle que la race française jouera au milieu de ces vicissitudes et dans la civilisation américaine, où elle est appelée à propager l'influence de l'élément latin, c'est-à-dire la civilisation catholique et les traditions de la France. Les événements accomplis par les Francs en Amérique, *res gesta per Francos in America*, ne fourniront pas les pages les moins intéressantes à l'histoire de l'humanité.

Il y a quarante ans, on mettait en problème le sort de la race française en Canada ; la conservation de notre nationalité était alors l'objet de craintes universelles. Aujourd'hui cette conservation est patente, et il faudrait être aveugle à la lumière du soleil pour en douter.

Si, cependant, la patrie devait périr, peintre ou poète, j'en ferais un tableau.

Sur le haut promontoire qui domine le grand fleuve,



SALON DE 1885. — VIEILLARD EN PRIÈRE. — Gravure sur bois médaillée de M. Baudé, d'après un tableau de M. Rixens.

je placerais son dernier défenseur, un guerrier gigantesque, type des héros antiques, et à l'abri de son armure, un ange à la chevelure d'or, le bon génie de notre race.

Au milieu du tonnerre et des éclairs, une tempête effroyable ébranlerait le roc, qu'elle précipiterait dans l'abîme avec le guerrier poussant un cri suprême, et l'ange effrayé s'envolerait aux régions éternelles. Le soleil se coucherait sur ce lugubre spectacle !

Mais tout ne serait pas fini et le tableau changerait.

Le lendemain en remontant le fleuve apaisé, le navigateur apercevrait sur la cime du rocher replacé sur sa base, le géant debout et couvrant de son ombre, l'ange caché dans ses ailes. Les feux de l'aurore illumineraient la croix pectorale de Plessis suspendue dans les airs. D'un côté brillerait l'épée de Salaberry, de l'autre on verrait la toge de Vallières de Saint Réal, et flottant dans la brise du matin, le vieux drapeau de Carillon !

La patrie serait ressuscitée ! (Applaudissements prolongés.)

NOUVELLES DIVERSES

—Une femme de Saint-Sauveur, de Québec, a donné naissance à trois enfants le 4 juillet.

—Les avocats de Québec se sont entendus pour avoir un congé d'une demi-journée tous les samedis, durant la saison d'été.

—La pension de \$25 par année que le gouvernement canadien paye aux vétérans de 1812 a été, cette année, fixée à la somme de \$30.

—On se propose de commencer dès maintenant à préparer le deux cent cinquantième anniversaire de la ville des Trois-Rivières.

—La législature du Manitoba vient d'adopter en troisième délibération une loi constituant les loges orangistes en corporation reconnue par la loi.

—En Espagne, les autorités ont pris des précautions contre les vaisseaux qui viennent d'Égypte pour se préserver du choléra.

—La corporation de Montréal a fait poser une nouvelle boîte d'alarme à la manufacture de tabac McDonald. Cette boîte porte le n° 129.

—Le propriétaire du *Filgate* offre aux directeurs de nos institutions de charité de transporter gratuitement les orphelins et autres élèves de leurs établissements.

—Désiré Brossard, de Rigaud, qui a été blessé par la décharge d'un canon, est mort la semaine dernière à l'hôpital Notre-Dame des suites de ses blessures.

—Pendant l'année fiscale se terminant au 30 juin dernier, il y a eu, dans les recettes perçues dans le port de Montréal, une augmentation de \$81,594.31 sur celles de l'an dernier.

—Les autorités ont saisi un plein panier de revolvers à la gare de Limerick. On croit que ces armes devaient servir à une nouvelle organisation irlandaise se proposant le même but que les "Invincibles."

—Il y a quelques jours, M. Ed. Nuttle a abjuré le protestantisme pour embrasser le catholicisme, à Hochelaga, devant le Rév. P. O'Donnell, vicaire dans l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge.

—On croit à Paris que le gouvernement va expulser de la France tous les membres de la famille d'Orléans, si le comte de Paris fait aucune démonstration politique.

—L'excursion à Québec de l'Union Saint-Joseph de Montréal, a été un beau succès. Il y avait près de six cents excursionnistes. C'est un bénéfice de plus de deux cents piastres que va réaliser cette belle société.

—Pendant la saison qui vient de s'écouler, on a coupé pas moins d'un million de pieds cubes de bois dans le district du lac Nipissing, ce qui excède la quantité qui provient ordinairement de cette région. Tout ce bois est d'excellente qualité.

—L'hon. M. Boudreau, membre du Conseil Législatif, pour Arichat, est mort subitement de la rupture d'un anévrisme, à Liscomb. Il était âgé de 61 ans. Elu député en 1874, il fut nommé conseiller législatif à la fin de son mandat, en 1878.

—On se plaint beaucoup cette année, dans les campagnes, de la grande quantité de mouches à patates. Ces petits insectes, qui causent tant de dommages aux pommes de terre, sont en nombre plus considérable en certains endroits qu'ils ne l'ont été depuis longtemps.

—Un Père Oblat, attaché au noviciat de Lachine, et

récemment arrivé dans le pays, s'est noyé la semaine dernière pendant qu'il se baignait dans la rivière avec ses compagnons. Malgré qu'il fut un nageur vigoureux, il fut pris de crampes, et fut entraîné par un courant rapide avant que ses amis puissent lui porter secours. Le cadavre a été retrouvé en bas des rapides.

—Une terrible catastrophe est arrivée sur la rivière Clyde, en Écosse. On était à lancer le vapeur neuf *Daphné* quand, à raison d'un défaut dans le lest du navire, ce dernier chavira, précipitant dans les flots tous ceux qui se trouvaient sur le pont. On croit que cent personnes ont péri dans ce naufrage imprévu. Voilà un navire qui commence mal sa carrière. A tout événement, l'année 1883, si elle continue, méritera d'être appelée "l'année des grands accidents."

—Afin de bien remplir son devoir, l'artisan doit avoir une santé robuste. Si le séjour dans l'atelier affecte sa santé ou bien affaiblit sa vue, qu'il fasse usage des Amers de Houblon, et son système sera fortifié, sa vue deviendra plus forte, et il sera capable de travailler bien plus fort sans altérer sa constitution.

TRIBUNAUX COMIQUES

LA CASQUETTE AFFRANCHIE

Pinson n'a échappé à une contravention qu'en commettant un délit, de telle sorte que d'une façon ou d'une autre il ne pouvait pas échapper à la police correctionnelle ; seulement il s'est volontairement placé dans un cas plus grave que celui où l'eût mis la contravention.

Un sergent de ville expose ainsi les faits :

Je passais, sur les onze heures du soir, au moment où plusieurs personnes s'étaient rassemblées devant un petit bureau de poste et riaient aux éclats en regardant le prévenu, qui était en état d'ivresse et faisait mille efforts pour introduire dans la boîte aux lettres un paquet assez volumineux ; les uns criaient : " Il entrera ! " les autres : " Il n'entrera pas ! " Je m'approche, et je vois cet individu jurant comme un forcené après son paquet qui ne pouvait pas entrer ; je le lui retire des mains : c'était une casquette. (*Rires bruyants dans l'auditoire.*) Je lui demande s'il était fou ; il me répond : " Attendez, je vas le saucer dans l'eau pour qu'il entre mieux. " (*Nouveaux rires.*) Je regarde cette casquette ; il avait collé dessus un timbre-poste et une adresse sur la visière ; l'envoi était pour Bordeaux.

" Voyons, dis-je à cet homme, rentrez chez vous, allez vous coucher ; vous êtes ivre et vous ne savez ce que vous faites. " Il me répond très poliment : " J'y vas, mon sergent ; je mets à la poste cette casquette-là que j'envoie à mon fils, et je rentre chez moi tout de suite après. " Je lui retire de nouveau le paquet des mains ; il me l'arrache et saute sur la boîte aux lettres pour essayer encore de la fourrer dedans. En ce moment, une foule nombreuse nous entourait et grossissait à chaque instant. Je saisis cet homme, je lui prends son paquet pour la dernière fois ; alors il m'envoie un coup de poing et me saute à la gorge en criant : " Rends-moi ma casquette, mon fils attend après ! " Bref, un de mes collègues, étant venu à passer, m'a prêté main-forte, et nous sommes parvenus à conduire cet homme au poste, non sans avoir reçu des coups de pied et des injures.

M. le président.—Pinson, qu'avez-vous à dire ? Vous étiez en train de commettre l'acte d'un insensé, en voulant jeter dans une boîte aux lettres un paquet qui n'y pouvait pas entrer, et qui n'y devait pas être déposé ; un sergent de ville vous éclaire à ce sujet, et vous l'outragez, vous le frappez même.

Pinson.—Je vais vous dire : je crois que pour la chose de la casquette que j'envoyais à mon garçon, M. le sergent de ville se trompait, vu qu'on m'avait bien dit (et quelqu'un qui le sait, puisque c'est un garçon de magasin de mes amis) qu'on peut envoyer par la poste n'importe quoi comme échantillon, même que ça ne coûte que deux sous. Pour lors, j'ai écrit l'adresse de mon garçon sur la visière ; j'ai mis au-dessus : " Échantillon de casquettes ; " j'y ai collé un timbre de deux sous.

M. le président.—De pareils envois se déposent au bureau et ne se jettent pas dans la boîte ; mais ce n'est pas pour cela que vous êtes traduit devant le tribunal...

Pinson.—Ah ! pour m'être rebiffé ? Je ne nie pas, mais je vous prie de m'excuser, vu la circonstance ; messieurs, vous êtes des pères de famille, je suis un père de famille, j'avais fait des économies pour envoyer une casquette à mon garçon ; j'ai cru que M. le sergent de ville voulait me la confisquer ; je savais que mon fils avait une fête où il devait aller, qu'il n'avait pas de casquette convenable ; je ne voulais pas qu'il ait l'air d'un va-nu-pieds ; alors, dans ma colère paternelle... Eh bien ! oui (le tribunal délibère) je suis père de famille, vous êtes pères de famille... Vous aurez pitié d'un père de famille !

Le tribunal le condamne à deux jours de prison.

Les iniquités de la langue

L'apôtre saint Jacques s'exprime ainsi sur les écarts de la langue :

" Si quelqu'un ne pêche point en paroles, c'est un homme parfait ; il peut même, avec le frein, gouverner tout le corps... "

" Voyez les vaisseaux : quelque soit la grandeur et la violence du vent qui les chasse, ils sont mus de tous côtés par un petit gouvernail, au gré du pilote qui les dirige. "

" De même aussi la langue n'est qu'un petit membre : et que de grandes choses ne fait-elle pas ? Voyez combien peu de feu suffit pour embraser une grande forêt ! "

" La langue aussi est un feu ; c'est un monde d'iniquité. La langue placée parmi nos membres, infecte tout le corps ; elle embrase tout le cours de notre vie, enflammée qu'elle est par le feu de l'enfer. "

" Car il n'y a point d'espèces de bêtes sauvages, et d'oiseaux et de reptiles et d'autres qui ne soient domptables, qui n'aient été domptés par l'homme. "

" Mais la langue, nul homme ne peut la dompter. C'est un mal inquiet ; elle est pleine d'un venin mortel. "

" Par elle nous bénissons Dieu notre père ; et par elle nous maudissons les hommes qui sont faits à l'image de Dieu. "

" De la même bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Il ne faut pas, mes frères qu'il en soit ainsi... "

LES ÉCHECS

Montréal, 12 juillet 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

CORRESPONDANCE.

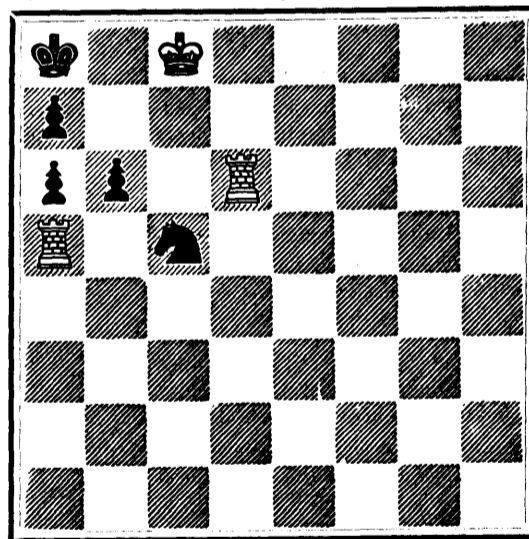
M. S. Rosenthal, Paris.—Nous n'avons pas reçu votre journal depuis le No. 23 du 9 juin.

SOLUTIONS JUSTES

No 363.—MM. J. T. Boivin, Saint-Jérôme ; F. Gingras, Ed. L., Trois-Rivières ; L. O. P., Eugène-M. Ladouceur, Sherbrooke ; L. I. Tougas, Toronto ; C. H. Provost, Ottawa ; H. Bégin, S. Tudeu, O. Pigeon, V. Gagnon, Québec ; Honoré M., Louiseville ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. P., Sorel ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis ; I. Lamoureux, Lowell ; J. Dubé, E. Lafrenais, P. Maurien, L. Argis, D. Fabien, Montréal ; G. P., Arthabaska ; I. L., Saint-Jean.

PROBLEME No. 364

Composé par M. SAMUEL LOYD, Saint-Elizabeth
NOIRS.—5 pièces



BLANCS.—3 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION DU No. 363

Blancs	Noirs
1 D 7e D	1 R 5e D
2 F 1er C, mat	Si : 1 P 5e R
2 T pr. P, mat	Si : 1 P 5e D
2 D 6e F, mat	Si : 1 C joue
2 D 7e T D, mat	Si : 1 F joue
2 D pr. P D, mat.	

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGILL, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens. Composé par M. JAMES PEARCE, M. A., Londres (Angleterre).

